



Communiqué de presse – 21 juillet 2023

Pickwick va regagner la mer Méditerranée



Le 10 juillet, des plaisanciers observent au large de Saint-Tropez une tortue marine qui semble en difficulté. Grâce à leur réactivité et celle de la police municipale de Sainte-Maxime, la tortue Caouanne est prise en charge au centre de soins tortues marines de l'Association Marineland à Antibes. Sa convalescence terminée, cette tortue de 23 kg est prête à regagner la grande bleue ! Le retour à la mer de Pickwick, baptisée ainsi par ses sauveteurs, aura lieu le 28 juillet (sauf si conditions météorologiques défavorables) au départ du Port de Sainte-Maxime.

Le 10 juillet 2023 après-midi, des plaisanciers, inquiétés par le comportement d'une tortue qui présente des troubles de la flottabilité se rapprochent du CRFS (Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage) qui coordonne sa prise en charge immédiate avec la police municipale de Sainte-Maxime. A peine débarquée au port varois, la tortue est accueillie par deux agents détachés de la ville qui la rapatrient jusqu'au centre de soins d'Antibes. La coordination des acteurs de terrain est essentielle pour venir en aide rapidement aux tortues marines.

Cette tortue Caouanne (*Caretta caretta*) présentait un bon état corporel sans trace de blessure externe apparente mais le comportement de surface de l'animal (qui ne sondait pas) inquiétait Sidonie Catteau, cheffe de projet « Tortue Marine » de l'Association Marineland, également coordinatrice Alpes-Maritimes et Var du Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française (RTMMF).

Ce trouble de la flottabilité peut révéler la présence de déchets dans le système digestif. Cette hypothèse sera confirmée plus tard par la présence dans les fèces de morceaux de plastique, type film alimentaire. Des examens complémentaires, prise de sang et radiographie réalisés par le vétérinaire du zoo Marineland, se révéleront rassurants. L'échographie de contrôle, témoin d'une activité intestinale, confirme que son état de santé lui permet de regagner la mer.

Selon Sidonie : « Les tortues marines sont bio-indicateurs du milieu marin. On retrouve des déchets liés à l'activité humaine dans le système digestif des tortues accueillies au centre de soins. Au-delà de prodiguer des soins, le CRFS permet d'identifier les menaces qui pèsent sur ces espèces fragiles et protégées et l'ingestion et/ou l'enchevêtrement dans les déchets représentent la principale menace d'une région fortement impactée par l'activité humaine. »

Pickwick est la 20^{ème} accueillie, prise en charge et soignée au sein du CRFS depuis sa création en juillet 2017. C'est l'un des trois centres de soins habilités existants en Méditerranée française avec le CESTMed à La Grande-Motte et Cari en Corse.

Les tortues marines, des espèces protégées

En France, toutes les espèces de tortues marines sont protégées. Cela signifie que pour intervenir sur une tortue marine, même en difficulté, il faut être habilité, disposer d'une dérogation délivrée par les autorités compétentes dans le cadre d'un programme scientifique validé par le Conseil National pour la Protection de la Nature.

Les tortues Caouannes et les six autres espèces de tortues marines présentes dans les mers et océans du monde sont toutes inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Observer, informer, c'est protéger !

Chaque observation compte ! Vous avez observé une trace de tortue marine sur le sable, vous avez observé une tortue marine en mer, participez au réseau de surveillance dans les Alpes-Maritimes et le Var en relayant vos informations au 06 16 86 26 86.

A propos du Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française (RTMMF)

Le RTMMF coorganise avec le Muséum national d'histoire naturelle responsable de l'Observatoire des tortues marines la formation des observateurs autorisés à intervenir sur les tortues marines fréquentant les eaux méditerranéennes françaises. Avec ses partenaires scientifiques, institutionnels, associatifs ou organismes internationaux comme MedTurtle et l'IUCN, le RTMMF participe à l'amélioration de la connaissance et de la conservation des tortues marines. Les missions du RTMMF sont prolongées par les interventions des centres de soins du CestMed au Grau du Roi, du CRFS d'Antibes et de CARI en Corse, chargés de recueillir les tortues vivantes nécessitant des soins avant de les relâcher en mer lorsque leur état ne présente plus de risque pour leur survie.

A propos de l'Association Marineland

L'Association Marineland (Loi 1901) a pour objet de développer, promouvoir et favoriser la conservation des espaces naturels, des espèces animales et la sensibilisation du grand public à l'environnement marin.

A propos du CRFS

Issu d'un partenariat avec la ville d'Antibes-Juan-les-Pins et le Conservatoire du Littoral, le centre de réhabilitation de la faune sauvage (CRFS) a été créé en juillet 2017 par l'Association Marineland et est spécialisé dans l'accueil des tortues marines échouées ou trouvées en difficulté dans les Alpes-Maritimes ou le Var. Le CRFS est hébergé par l'Espace Mer et Littoral de la ville d'Antibes.

Contact presse :

Romain Serigne
Directeur de la communication
Marineland et Association Marineland
r.serigne@marineland.fr
Tel. : +33 (0)4 28 70 53 62